

---

# **SYNDICAT DU PAYS MIDI-QUERCY**

## **Diagnostic énergétique du Pays Midi-Quercy**

*Phase 4 : Dispositif d'évaluation et d'animation  
du plan d'actions  
Version définitive*

---

**Mai 2006**

---

## SOMMAIRE

---

<b>1- AVANCEMENT DE L'ETUDE .....</b>	<b>3</b>
<b>2- SYNTHÈSE DU RÔLE DES PARTENAIRES .....</b>	<b>5</b>
<b>3- RÔLE DE L'ÉQUIPE DE SUIVI ANIMATION ET DES PARTENAIRES .....</b>	<b>6</b>
3.1- AXE N°1 : AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE.....	6
3.1.1- <i>Mettre en place un système de comptabilité énergétique sur les communes volontaires et le Pays.....</i>	<i>6</i>
3.1.2- <i>Coordonner la réhabilitation des bâtiments et logements communaux et l'optimisation des performances de l'éclairage public sur les communes volontaires et le Pays.....</i>	<i>7</i>
3.1.3- <i>Coordonner la réhabilitation des logements privés sur le territoire.....</i>	<i>8</i>
3.2- AXE N°2 : VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES EN ÉNERGIES RENOUVELABLES .....	9
3.2.1- <i>Coordonner le développement du bois-énergie en chauffage collectif et individuel .....</i>	<i>9</i>
3.2.2- <i>Coordonner le développement de l'utilisation des huiles végétales pures sur le territoire .....</i>	<i>11</i>
3.2.3- <i>Coordonner le développement du solaire thermique sur le territoire .....</i>	<i>13</i>
3.2.4- <i>Coordonner le développement du solaire photovoltaïque sur le territoire .....</i>	<i>14</i>
3.3- AXE N°3 : ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN ÉNERGIE DU PAYS MIDI QUERCY .....	15
3.3.1- <i>Animer une mission « Plan énergie » du Pays Midi-Quercy .....</i>	<i>15</i>
3.3.2- <i>Pilotage général en lien avec le comité de pilotage.....</i>	<i>17</i>
<b>4- COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE DE SUIVI ANIMATION .....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE : ÉVALUATION DES JOURS PASSÉS PAR TÂCHE.....</b>	<b>19</b>

# 1- AVANCEMENT DE L'ETUDE

---

Les phases 1 et 2 de l'étude ont permis d'identifier quatre axes d'intervention en matière de diminution des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables dans le Pays Midi-Quercy. Sont ainsi ressortis de l'étude les objectifs d'intervention suivants :

- La réhabilitation des bâtiments communaux, de l'éclairage public et des logements privés ;
- Le développement des biocarburants pour le secteur agricole et le parc de véhicules communaux ;
- Le développement de la filière bois-énergie en chauffage collectif et individuel ;
- La mise en place d'installations solaires dans les établissements gros consommateurs d'eau chaude.

La phase 3 a défini un plan d'actions décrivant les modalités de mise en œuvre de la stratégie énergétique du Pays. Présenté sous la forme de fiches actions, le plan hiérarchise les actions à entreprendre, identifie pour chacune des projets porteurs et les acteurs, évalue le montant des investissements à mobiliser, la rentabilité de l'opération et le gain environnemental.

Nous décrivons en phase 4, objet du présent document, les moyens pratiques à mettre en œuvre pour appliquer le plan d'actions, à savoir :

- Les tâches respectives des différents acteurs (équipe de suivi-animation et partenaires opérationnels) ;
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation de l'avancement du plan d'action ;
- Les compétences et moyens nécessaires à l'équipe de suivi-animation.

Les informations liées aux deux premiers points seront classées sous forme de tableaux en suivant la trame du plan d'actions :

- Axe n°1 : Amélioration de l'efficacité énergétique du territoire :
  - ✓ Mise en place d'un système de comptabilité énergétique,
  - ✓ Réhabilitation des bâtiments communaux et optimisation des performances de l'éclairage public,
  - ✓ Réhabilitation des logements privés.
- Axe n°2 : Valorisation des ressources locales en énergies renouvelables :
  - ✓ Bois-énergie,
  - ✓ Biocarburants,
  - ✓ Solaires.
- Axe n°3 : Accompagnement de la mise en œuvre du Plan Energie du Pays Midi Quercy
  - ✓ Suivi animation
  - ✓ Pilotage général

Une synthèse de ces tableaux est présentée page suivante. Les compétences de l'équipe de suivi-animation font l'objet d'un paragraphe spécifique en dernière partie du rapport.

Nous rappelons que ce programme d'action s'inscrit dans la politique générale mise en place par le Pays Midi-Quercy, en particulier le programme « Habitat, cadre de vie et foncier », qui prévoit l'intégration des préoccupations environnementales dans tous les projets d'aménagement (lotissements, logements sociaux,...).

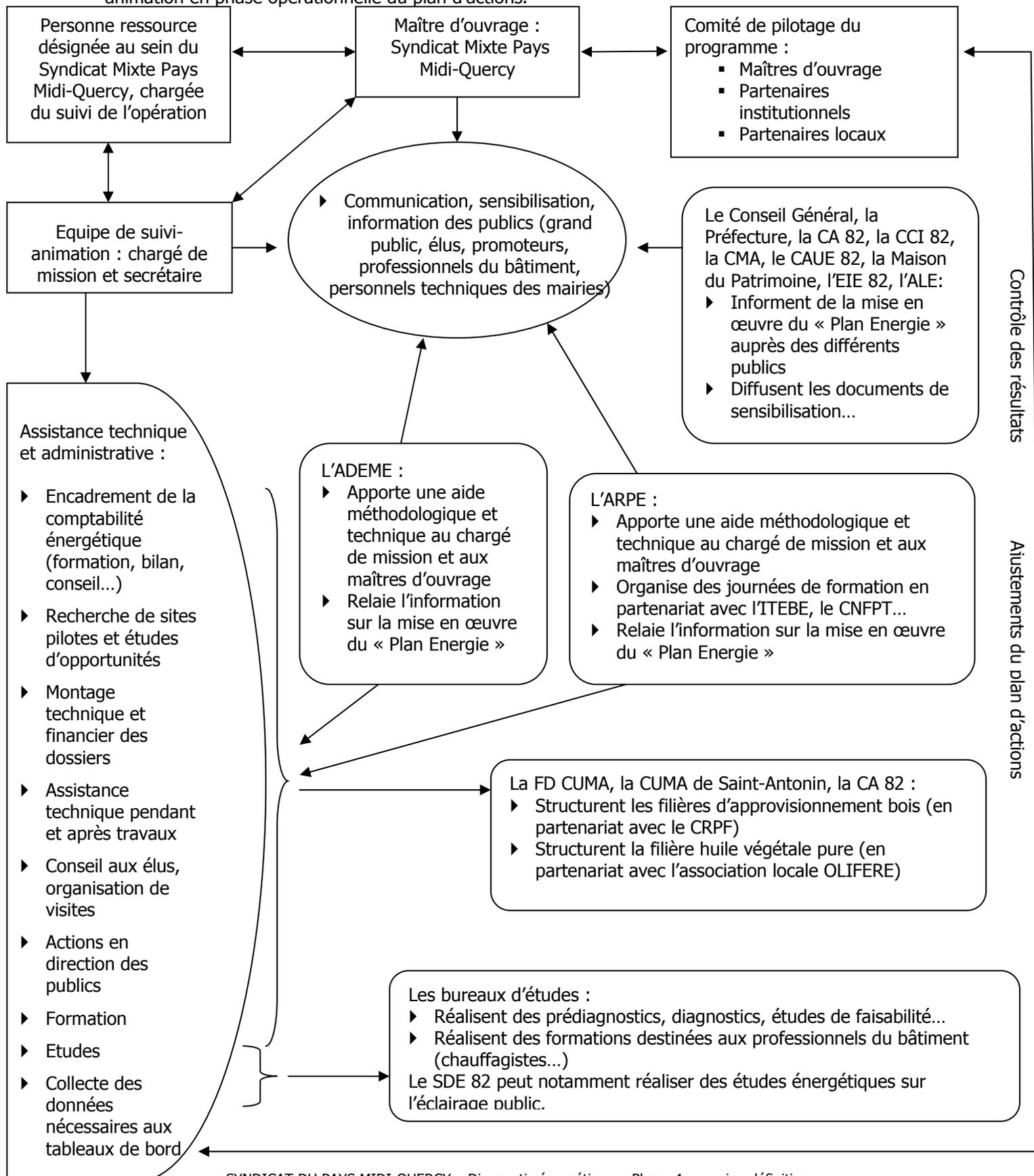
**Remarque :**

Dans cette même logique d'approche globale, la question des déplacements doux a toute sa place dans la politique énergétique portée par le Pays Midi-Quercy.

L'objectif ici concerne le développement de l'usage du vélo et des transports en commun. Cette thématique, non traitée dans le présent programme, pourra être développée dans une phase ultérieure.

## 2- SYNTHÈSE DU RÔLE DES PARTENAIRES

Le schéma ci-dessous reprend le rôle des différents partenaires en relation avec l'équipe de suivi-animation en phase opérationnelle du plan d'actions.



### 3- RÔLE DE L'ÉQUIPE DE SUIVI ANIMATION ET DES PARTENAIRES

#### 3.1- Axe n°1 : Amélioration de l'efficacité énergétique du territoire

##### 3.1.1- Mettre en place un système de comptabilité énergétique sur les communes volontaires et le Pays

	Actions de l'équipe de suivi animation	Rôle des partenaires	Indicateurs de suivi
1	Définir un cadre unique de comptabilité énergétique publique pour les bâtiments communaux en mettant en place l'outil DECLIC dans le Pays et en établissant un fichier Excel d'entrée des dépenses énergétiques dans les communes	L'ADEME fournit le logiciel DECLIC, conseille le chargé de mission dans la mise en place et l'utilisation du logiciel à l'échelle du Pays. L'ARPE apporte des conseils méthodologiques et une assistance technique pour la mise en œuvre de la comptabilité énergétique sur les communes.	
2	Former et aider le personnel de chaque commune au relevé énergétique, à la saisie des informations dans le fichier Excel et au contrôle régulier des dépenses d'énergie (électricité, gaz, fioul, eau, éclairage public, véhicules)	Les binômes établis dans chaque commune se chargent de transmettre les compétences à l'ensemble du personnel concerné par la comptabilité énergétique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre de communes participantes</li> <li>▶ indicateurs spécifiques aux tableaux de bord communaux et intercommunaux (logiciel DECLIC)</li> </ul>
3	Collecter les fichiers des communes, entrer les données dans le logiciel DECLIC, puis synthétiser les résultats, et identifier les anomalies en définissant les bâtiments concernés	Les binômes établis dans chaque commune collectent les relevés de consommation d'énergie et les factures, entrent les données dans le fichier Excel et le transmettent au chargé de mission. Ils contrôlent les dépenses d'énergie de la commune. Ils veillent à ce que le personnel participe à la bonne réalisation de cette comptabilité ainsi qu'au contrôle des dépenses d'énergie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre de bâtiments concernés par la comptabilité énergétique / nombre de communes</li> <li>▶ nombres et types d'anomalies identifiées / nombre de rapports transmis</li> </ul>
4	Proposer des actions de réduction des consommations en conséquence (démarches, estimation de gain énergétique, investissement et gain financier, autres impacts...) sous forme d'un rapport destiné à la commune	Les binômes établis dans chaque commune transmettent les résultats du rapport à l'ensemble du personnel concerné, veillent à ce que les conseils prodigués soient bien suivis.	

\*des binômes élu/agent seront établis dans chaque commune volontaire : ils seront les référents au sein du personnel communal pour la mise en œuvre des dispositions énergétiques

### 3.1.2- Coordonner la réhabilitation des bâtiments et logements communaux et l'optimisation des performances de l'éclairage public sur les communes volontaires et le Pays

- Identifier et quantifier des potentiels d'efficacité énergétique mobilisables sur les bâtiments communaux et l'éclairage public

	Actions de l'équipe de suivi animation	Rôle des partenaires	Indicateurs de suivi
1	Recenser des projets particuliers dans les communes	L'ADEME, l'ARPE, l'OREMIP, le Conseil Général et le Syndicat Départemental d'Electricité du Tarn-et-Garonne (SDE 82) fournissent les données sur les opérations montées sur le territoire.	
2	Réaliser des études d'opportunités sur les bâtiments communaux	L'ADEME et l'ARPE apportent des conseils méthodologiques et techniques (aide sur le choix du ou des bâtiments à étudier par exemple).	▶ nombre de communes concernées par des études sur l'éclairage
3	Si nécessaire, aider à l'élaboration du cahier des charges et au montage technique et financier d'études énergétiques	L'ADEME et l'ARPE aident à l'élaboration du cahier des charges et au montage technique et financier des études.	▶ nombre et type de bâtiments concernés par des études / nombre de communes concernées ▶ potentiel d'économie d'énergie estimé par type de bâtiment (ou par commune pour l'éclairage)
4	Orienter les communes vers un bureau d'études pour réaliser des études énergétiques approfondies	Le bureau d'études réalise les études énergétiques sur la base du cahier des charges. Le SDE 82 peut réaliser les prédiagnostics sur l'éclairage public en particulier.	▶ potentiel d'économie financière estimé par type de bâtiment (ou par commune pour l'éclairage) ▶ investissement financier estimé par type de bâtiment (ou par commune pour l'éclairage)
5	Aider au montage de programmes d'actions envisagés sur les communes (sur la base des résultats de comptabilité énergétique ou des études énergétiques)	L'ADEME et l'ARPE apportent des conseils stratégiques et techniques sur le montage des programmes d'action.	▶ coût du kWh évité estimé* ▶ nombre de programmes d'actions définis / nombre de communes concernées
6	Définir un territoire (une ou plusieurs communes) pour une action pilote URE-MDE (par le lancement d'un appel à projet par exemple)	L'ADEME et l'ARPE apportent des conseils sur la définition du projet et le choix du territoire.	

\* sur la durée d'amortissement du matériel

- Mettre en œuvre le plan d'actions d'Utilisation Rationnelle de l'Énergie et de Maîtrise De l'Énergie (URE-MDE) sur les bâtiments communaux et sur l'éclairage public

7	Aider au montage technique et financier des opérations (travaux, investissements...)	L'ADEME et l'ARPE aident au montage technique et financier des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre et type d'actions (investissements) réalisées / nombre et type de bâtiments concernés (ou communes pour l'éclairage)</li> <li>▶ kWh économisés par type d'énergie et par type de bâtiment (ou par communes pour l'éclairage)</li> <li>▶ t CO2 évitées annuelles</li> </ul>
8	Assurer la cohérence des actions communales à l'échelle du Pays		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ économies financières annuelles</li> <li>▶ montant investi, coût du kWh évité</li> <li>▶ budget injecté dans l'économie locale</li> </ul>

### 3.1.3- Coordonner la réhabilitation des logements privés sur le territoire

- Mettre en œuvre le plan d'actions d'Utilisation Rationnelle de l'Énergie et de Maîtrise De l'Énergie (URE-MDE) sur les logements privés

	Actions de l'équipe de suivi animation	Rôle des partenaires	Indicateurs de suivi
1	Mettre en œuvre une démarche de sensibilisation et d'information sur la MDE-URE et les énergies renouvelables auprès des particuliers et des artisans (intérêts, aides accordées, modalités de réalisation...), en liaison avec le plan « Habitat, cadre de vie et foncier » en cours sur le Pays. Orienter vers l'espace Info énergie du Tarn-et-Garonne (EIE 82) pour les conseils sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables	L'EIE 82 est l'interlocuteur privilégié pour les particuliers en matière de MDE-URE et d'utilisation des énergies renouvelables : il apporte des conseils techniques, des informations sur les aides accordées, oriente vers un bureau d'études pour la réalisation de diagnostics, vers des installateurs qualifiés pour l'installation de matériel spécifique... La CAPEB, la CCI, et les autres chambres consulaires, ont une action de sensibilisation envers le secteur tertiaire. Le bureau d'études réalise les diagnostics énergétiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombres d'actions réalisées</li> <li>▶ nombre de personnes touchées</li> <li>▶ autres indicateurs observés par l'EIE 82</li> </ul>

\* sur la durée d'amortissement du matériel

## 3.2- Axe n°2 : Valorisation des ressources locales en énergies renouvelables

### 3.2.1- Coordonner le développement du bois-énergie en chauffage collectif et individuel

Cibles prioritaires: centres bourgs non desservis par le réseau public de gaz, bâtiments énergivores, chaudières pour agriculteurs

- Identifier et quantifier des potentiels bois-énergie sur le territoire

	Actions de l'équipe de suivi animation	Rôle des partenaires	Indicateurs de suivi
1	Rechercher des sites potentiels de chauffage au bois	L'ADEME et l'ARPE apportent des conseils sur la recherche et le choix des sites.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre d'études / nombre de bâtiments concernés</li> <li>▶ estimation des kWh annuels substitués</li> <li>▶ potentiel d'économie financière estimé</li> <li>▶ investissement financier estimé</li> <li>▶ coût du kWh substitué estimé*</li> <li>▶ nombre de programmes d'actions définis / nombre de communes</li> </ul>
2	Réaliser des études d'opportunités		
3	Si nécessaire, aider à l'élaboration du cahier des charges et au montage technique et financier d'études de faisabilité	L'ADEME et l'ARPE aident à l'élaboration du cahier des charges et au montage technique et financier des études.	
4	Orienter vers un bureau d'études pour réaliser une étude de faisabilité	Le bureau d'études réalise les études de faisabilité	
5	Aider au montage de programmes d'actions envisagés sur les communes et le Pays	L'ADEME et l'ARPE apportent des conseils stratégiques et techniques sur les programmes d'action.	

\* sur la durée d'amortissement du matériel

Remarque : Concernant les indicateurs (kWh annuels, économies financières, coût du kWh substitué...), on définira en pratique des indicateurs propres à chaque nouvelle opération pour assurer un suivi des performances énergétiques des installations, et des indicateurs globaux caractérisant l'ensemble des opérations bois énergie, solaire thermique... Cette remarque est valable pour tous les paragraphes qui suivent.

- Mettre en œuvre le plan d'actions bois-énergie et structurer la filière d'approvisionnement bois

<b>6</b>	Aider au montage technique et financier des opérations (travaux, investissements...)	L'ADEME et l'ARPE aident au montage technique et financier des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombres d'installations bois-énergie réalisées / nombre de bâtiments concernés</li> </ul>
<b>7</b>	Aider à la structuration de la filière d'approvisionnement bois et à l'élaboration d'une charte « plaquettes forestières » sur le Pays Midi Quercy	La FDCUMA, la CUMA de Saint-Antonin, la CA 82 et le CRPF mettent en oeuvre la structuration de la filière d'approvisionnement bois (achat de matériel...), aident à l'élaboration de la charte « plaquettes forestières ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre de chaudières individuelles installées</li> <li>▶ nombre de plates-formes d'approvisionnement créées</li> <li>▶ kWh annuels substitués</li> <li>▶ ratio entre kWh annuels EnR et kWh non EnR</li> </ul>
<b>8</b>	Assurer un relais technique (assistance au bon déroulement des études et des travaux, et assistance au fonctionnement après travaux)		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ t CO2 évitées annuelles</li> <li>▶ économies financières annuelles /montant investi</li> </ul>
<b>9</b>	Assurer la cohérence des actions communales à l'échelle du Pays		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ coût du kWh substitué*</li> <li>▶ budget injecté dans l'économie locale</li> <li>▶ emploi généré</li> </ul>

\* sur la durée d'amortissement du matériel

### 3.2.2- Coordonner le développement de l'utilisation des huiles végétales pures sur le territoire

Cibles : véhicules agricoles, et véhicules communaux sur une (ou des) commune(s) pilote(s)

- Identifier et quantifier des potentiels d'utilisation des huiles végétales pures sur le territoire

	Actions de l'équipe de suivi animation	Rôle des partenaires	Indicateurs de suivi
1	Rechercher des sites pilotes, en partenariat avec le comité de pilotage biocarburant du Pays Midi Quercy	La FD CUMA, la CA 82 et l'association OLIFERE aident à la recherche de sites.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre d'études réalisées</li> <li>▶ estimation des productions annuelles mobilisables et utilisables</li> <li>▶ potentiel d'économie financière estimé</li> <li>▶ investissement financier estimé</li> </ul>
2	Réaliser des études d'opportunité		
3	Si nécessaire, aider à l'élaboration du cahier des charges et au montage technique et financier des études de faisabilité	La FD CUMA, la CA 82 et l'association OLIFERE aident à l'élaboration du cahier des charges et au montage technique et financier des études.	
4	Orienter vers un bureau d'études pour réaliser une étude de faisabilité	Le bureau d'études réalise les études de faisabilité : modifications à apporter aux véhicules, modes de stockage, coût de fonctionnement, bilans économiques par rapport à une situation de référence, montage juridique...	
5	Définir un territoire pour une action pilote "biocarburants" (par le lancement d'un appel à projet par exemple)	L'IFHVP doit être partenaire technique de l'opération dans le cadre d'une phase d'expérimentation sur les véhicules communaux lors d'une action pilote.	
6	Aider au montage de programmes d'actions envisagés sur les communes et le Pays en partenariat avec le comité de pilotage biocarburant du Pays Midi Quercy		

- Mettre en œuvre le plan d'actions

<b>7</b>	Aider à la structuration de la filière de production	La FDCUMA, la CA 82 et l'association locale OLIFERE mettent en oeuvre la structuration de la filière (achat de presses à huile...).	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre de presses à huile mises en service</li> <li>▶ nombre de véhicules / nombre de communes</li> <li>▶ consommation d'huile végétale pure annuelle / consommation de carburant annuelle</li> </ul>
<b>8</b>	Assurer la cohérence des actions communales à l'échelle du Pays		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ t CO2 évitées annuelles</li> <li>▶ économies financières annuelles /montant investi</li> <li>▶ budget injecté dans l'économie locale</li> <li>▶ emploi généré</li> </ul>

### 3.2.3- Coordonner le développement du solaire thermique sur le territoire

Cibles prioritaires : les établissements gros consommateurs d'eau chaude (piscines collectives, établissements de santé, hôtellerie et cuisines centrales, entreprises agro-alimentaires, logements collectifs, secteur agricole...)

- Identifier et quantifier des potentiels d'utilisation du solaire thermique sur le territoire

	<b>Actions de l'équipe de suivi animation</b>	<b>Rôle des partenaires</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>
<b>1</b>	Rechercher des sites (piscines, établissements, logements, entreprises...)	L'ADEME, l'ARPE, la CCI 82 apportent des conseils sur la recherche et le choix des sites.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre d'études / nombre et type de bâtiments concernés</li> <li>▶ estimation des kWh annuels substitués</li> <li>▶ potentiel d'économie financière estimé par étude</li> <li>▶ investissement financier estimé par étude</li> <li>▶ coût du kWh substitué estimé*</li> <li>▶ nombre de programmes d'actions définis / nombre de communes</li> </ul>
<b>2</b>	Réaliser des études d'opportunités		
<b>3</b>	Si nécessaire, aider à l'élaboration du cahier des charges et au montage technique et financier des études de faisabilité	L'ADEME et l'ARPE aident à l'élaboration du cahier des charges et au montage technique et financier des études.	
<b>4</b>	Orienter vers un bureau d'études pour réaliser une étude de faisabilité	Le bureau d'études réalise les études de faisabilité.	
<b>5</b>	Aider au montage de programmes d'actions envisagés sur les communes et le Pays	L'ADEME et l'ARPE apportent des conseils stratégiques et techniques sur les programmes d'action.	

- Mettre en œuvre le plan d'actions

<b>6</b>	Aider au montage technique et financier des opérations (travaux, investissements...)	L'ADEME et l'ARPE aident au montage technique et financier des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre d'installations et surface de capteurs solaires installés / nombre et type de bâtiments</li> <li>▶ kWh annuels substitués, coût du kWh substitué*</li> <li>▶ ratio entre kWh annuels EnR et kWh non EnR</li> <li>▶ t CO2 évitées annuelles</li> <li>▶ économies financières annuelles /montant investi</li> <li>▶ budget injecté dans l'économie locale</li> </ul>
<b>7</b>	Assurer un relais technique (assistance au bon déroulement des études et des travaux, et assistance au fonctionnement après travaux)		
<b>8</b>	Assurer la cohérence des actions communales à l'échelle du Pays		

\* sur la durée d'amortissement du matériel

### 3.2.4- Coordonner le développement du solaire photovoltaïque sur le territoire

Cibles prioritaires : bâtiments communaux (bâtiments à usage pédagogique tels que les écoles).

- Identifier et quantifier des potentiels d'utilisation du solaire photovoltaïque sur le territoire

	<b>Actions de l'équipe de suivi animation</b>	<b>Rôle des partenaires</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>
<b>1</b>	Rechercher un site pilote (par le lancement d'un appel à projet par exemple)	L'ADEME, l'ARPE et le SDE 82 apportent des conseils sur la recherche et choix des sites.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre d'études / nombre de bâtiments concernés</li> <li>▶ estimation des kWh annuels substitués</li> <li>▶ potentiel d'économie financière estimé</li> <li>▶ investissement financier estimé</li> <li>▶ coût du kWh substitué estimé*</li> <li>▶ nombre de programmes d'actions définis/ nombre de communes</li> </ul>
<b>2</b>	Réaliser des études d'opportunités		
<b>3</b>	Si nécessaire, aider à l'élaboration du cahier des charges et au montage technique et financier des études de faisabilité	L'ADEME, l'ARPE et le SDE 82 aident à l'élaboration du cahier des charges et au montage technique et financier des études.	
<b>4</b>	Orienter vers un bureau d'études pour réaliser une étude de faisabilité	Le bureau d'étude réalise les études de faisabilité.	
<b>5</b>	Aider au montage de programmes d'actions envisagés sur les communes et le Pays	L'ADEME, l'ARPE et le SDE 82 apportent des conseils stratégiques et techniques sur les programmes.	

- Mettre en œuvre le plan d'actions

<b>6</b>	Aider au montage technique et financier des opérations (travaux, investissements...)	L'ADEME, l'ARPE et le SDE 82 aident au montage technique et financier des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre et surface d'installations solaires installées/nombre et type de bâtiments concernés</li> <li>▶ kWh annuels substitués / kWh revendus à EDF</li> <li>▶ ratio entre kWh annuels EnR et kWh non EnR</li> <li>▶ t CO2 évitées annuelles</li> <li>▶ économies financières annuelles /montant investi</li> <li>▶ coût du kWh substitué*</li> <li>▶ budget injecté dans l'économie locale</li> </ul>
<b>7</b>	Assurer un relais technique (assistance au bon déroulement des études et des travaux, et assistance au fonctionnement après travaux)		
<b>8</b>	Assurer la cohérence des actions communales à l'échelle du Pays		

\* sur la durée d'amortissement du matériel

### 3.3- Axe n°3 : Accompagnement de la mise en œuvre du plan Energie du Pays Midi Quercy

#### 3.3.1- Animer une mission « Plan énergie » du Pays Midi-Quercy

- Animer un réseau « Plan énergie » du Pays Midi-Quercy pour assurer un partage des connaissances au sein des 48 communes du Pays

	Actions de l'équipe de suivi animation	Rôle des partenaires	Indicateurs de suivi
1	Recenser les ressources humaines existantes sur le sujet "Plan énergie" dans chaque commune		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre de communes volontaires</li> <li>▶ nombre d'actions de sensibilisation</li> <li>▶ nombre d'actions de formation</li> <li>▶ nombre de personnes participantes aux différentes sessions</li> </ul>
2	Mettre en place un binôme élu/agent par commune volontaire, référent du "Plan énergie"		
3	Mettre en place des tableaux de bord pour chaque commune (incluant en particulier le fichier Excel de comptabilité énergétique sur la commune) et des tableaux de bord généraux pour le pays comprenant des données techniques et économiques (et incluant en particulier les données issues du logiciel DECLIC)		
4	Définir et mettre en œuvre des programmes de sensibilisation et de formation à l'énergie pour les référents, les élus et les agents des communes du pays, ainsi qu'à destination des promoteurs, entreprises et professionnels du bâtiment (en particuliers les chauffagistes sur les technologies des chaufferies bois), des agriculteurs et des industries: organisation de visites de sites, conférences, réunions, journées techniques de formation...	L'ARPE peut en particulier intervenir sur des actions de sensibilisation dans les collectivités locales, et organiser, en partenariat avec la région, l'ITEBE, Qualit'EnR, le CAUE 82, des journées de formation à destination des professionnels. Le CNFPT peut également proposer des formations destinées aux agents territoriaux et aux acteurs du plan d'actions sur des thèmes correspondants aux besoins qui auront été identifiés au préalable.	
5	Faire connaître auprès des 48 communes l'ensemble des actions réalisées en diffusant notamment les tableaux de bord communaux et généraux du Pays (comprenant notamment les indicateurs de suivi des performances énergétiques des installations d'EnR)		

- participer à un réseau "énergie" externe au Pays Midi Quercy pour assurer un partage des connaissances avec les partenaires externes

6	Rechercher des réseaux existants (au niveau local, régional ou international) afin de s'y intégrer	Le réseau national ATEnEE organise des sessions de formation-action et d'échanges entre les chargés de mission ATEnEE, permet d'accéder à la liste de discussion internet entre les chargés de mission ATEnEE, diffuse sa lettre d'information ATEnEE... Un réseau régional regroupe les agents énergie des collectivités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre de réseaux intégrés</li> <li>▶ nombre de partenariats conclus</li> </ul>
7	Rechercher des partenaires potentiels pour la création d'un réseau externe au pays		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer une assistance aux projets du Pays et des communes membres pour inciter à l'intégration des préoccupations de MDE-URE et des énergies renouvelables</li> </ul>			
8	Informers les communes de la mission d'assistance et de conseil mis en place par le Pays	L'ADEME et l'ARPE, la Maison du patrimoine Midi Quercy, le CAUE 82, relaient l'information sur la mission d'assistance et de conseil mis en place par le Pays.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre de conseils prodigués</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluer le Plan énergie</li> </ul>			
9	<p>Faire vivre un tableau de bord pour le Pays incluant des données techniques et économiques et permettant le suivi des indicateurs.</p> <p>Faire un suivi des performances énergétiques des équipements installés (chaudières, systèmes de régulation, chaufferies bois, systèmes solaires...) à travers le suivi des indicateurs propres à chaque nouvelle opération.</p>	Les maîtres d'ouvrage des différentes prestations (diagnostics, travaux, programmes d'actions...) tels que les communes, le Pays, les responsables d'établissements fournissent les indicateurs de suivi lorsque c'est nécessaire.	

- Participer à la communication associée au Plan énergie auprès du grand public, des élus, des agents du Pays et des communes membres, et des partenaires techniques et financiers

Sur la base des tableaux de bord de suivi

<b>10</b>	Recenser et relayer les actions communication des communes membres du Pays relatives au Plan énergie, et aux thèmes environnementaux de façon plus générale : construction bioclimatique, MDE, URE, EnR, réduction de l'usage de la voiture ...		▶ nombre d'opérations et de documents de communication réalisés
<b>11</b>	Réaliser des documents de synthèse vulgarisés ou non à des fins de diffusion (par exemple synthèse du bilan annuel du comité de pilotage sur le Plan Energie) et diffuser les documentations existantes sur la construction bioclimatique, la MDE, l'URE, les EnR, la réduction de l'usage de la voiture...	Le Conseil Général, la Préfecture, les services urbanisme des mairies, la DDE 82, la CA 82, la CCI 82, l'ADEME et l'ARPE, le CAUE 82 et l'EIE 82, la Maison du Patrimoine du Pays Midi-Quercy relaient les documents de diffusions.	
<b>12</b>	Réaliser une page Internet dédiée ou un site spécifique		

### 3.3.2- Pilotage général en lien avec le comité de pilotage

	<b>Actions de l'équipe de suivi animation</b>	<b>Rôle des partenaires</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>
<b>1</b>	Préparer les réunions régulières pour présenter l'état d'avancement du programme d'action auprès de la personne ressource désignée au sein du Pays Midi Quercy	La personne ressource évalue l'avancement du plan d'actions.	▶ comptes-rendus des différentes réunions d'évaluation de l'avancement du contrat ▶ bilan partiel de l'opération en fin d'année ▶ à l'achèvement de l'opération, bilan quantitatif, qualitatif et financier du programme
<b>2</b>	Rédiger les rapports d'étapes du programme et les bilans annuels qui seront présentés aux réunions du comité de pilotage	Le comité de pilotage suit notamment la tenue du tableau de bord et les évolutions, ajuste le plan d'actions.	

## **4- COMPETENCES DE L'EQUIPE DE SUIVI ANIMATION**

---

Les besoins humains en suivi-animation du programme sont évalués à un poste à temps plein de chargé de mission, ainsi qu'un poste à mi-temps de secrétariat (voir en annexe).

Le travail du chargé de mission est essentiellement un travail de coordination et de communication avec les différents acteurs du programme « Plan Energie ». Il s'agit à la fois de se concerter avec des publics variés, d'émettre des propositions, d'inciter et de convaincre. Il est indispensable par ailleurs d'avoir des connaissances et de s'entourer de compétences dans les domaines complémentaires (architecture, développement économique, éducation au territoire, urbanisme...) afin d'intégrer l'énergie de manière transversale.

Le chargé de mission doit donc faire preuve de réactivité et d'adaptabilité pour rebondir sur les opportunités. Il doit savoir convaincre les différents publics (élus, agents des communes, professionnels du bâtiment, grand public), et disposer des compétences techniques suffisantes sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables pour trouver des arguments incitatifs et proposer des exemples concrets de réalisation.

En résumé l'animation et la sensibilisation sont aussi importantes que la technicité.

---

---

**ANNEXE :**  
**EVALUATION DES JOURS PASSES PAR TACHE**

---

---

Ce tableau résume le nombre estimé de jours nécessaires pour réaliser les différentes actions de l'équipe de suivi animation énumérées en partie 3.

<b>Action</b>	<b>Objectif quantitatif</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Année 4</b>	<b>Année 5</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Mettre en place un système de comptabilité énergétique</b>	5 communes/an	25 j	31 j	41 j	51 j	61 j	5 jours pour définir un cadre de comptabilité énergétique unique sont affectés à l'année 1.
<b>Coordonner la réhabilitation des bâtiments communaux et l'optimisation des performances de l'éclairage public</b>	3 bâtiments communaux/an 2 communes/an sur l'éclairage	32 j	27 j	27 j	27 j	27 j	5 jours pour recenser des projets particuliers dans les communes sont affectés à l'année 1.
<b>Coordonner la réhabilitation des logements privés</b>	60 dossiers/an	20 j					
<b>Coordonner le développement du bois énergie</b>	5 réseaux de chaleur bois et 25 installations individuelles	23 j	11 j	11 j	11 j	11 j	5 jours pour rechercher des sites potentiels bois énergie, et 10 jours pour aider à la structuration de la filière bois énergie, sont affectés à l'année 1.
<b>Coordonner le développement de l'utilisation des huiles végétales pures</b>	Achat d'une presse à huile, identification d'une (de) commune(s) pilote(s)	10 j	10 j	2 j	2 j	2 j	L'essentiel des actions (identification et quantification des potentiels d'utilisation des huiles végétales pures) est réparti sur 2 années parmi les 5 ans (ici affecté aux années 1 et 2). Les années suivantes consistent en un suivi de la filière de production.

<b>Coordonner le développement du solaire thermique</b>	6 piscines et 6 établissements de santé, autres établissements gros consommateurs d'eau chaude	10 j	2 jours pour rechercher des sites potentiels de solaire thermique sont affectés à l'année 1.				
<b>Coordonner le développement du solaire photovoltaïque</b>	Projet(s) pilote(s) à identifier	7 j	8 j	1 j	1 j	1 j	L'essentiel des actions (recherche et suivi d'un ou de projets pilotes) est réparti sur 2 années parmi les 5 ans (ici affecté aux années 1 et 2). Les années suivantes consistent en une assistance technique après travaux.
<b>Animer une mission « Plan énergie » du pays Midi Quercy</b>	Animer le réseau « Plan énergie » au sein des 48 communes, éditer 2 à 3 plaquettes par an, créer un site Internet...	63 j	5 jours pour recenser les ressources humaines existantes sur le « Plan énergie » dans chaque commune, et 10 jours pour mettre en place les tableaux de bord sur chaque commune et sur le Pays, sont affectés à l'année 1.				
<b>Pilotage général en lien avec le comité de pilotage</b>	Bilan annuel et 3 bilans intermédiaires/an	20 j					
	<b>TOTAL</b>	<b>210 j</b>	<b>200 j</b>	<b>195 j</b>	<b>205 j</b>	<b>215 j</b>	